

JUZIERS

Infos

N° 82 - février 2016

Dossier p. 12

**La classe de neige :
un nouvel horizon**

Ville de 
JUZIERS
www.juziers.fr

Sommaire



Mairie de Juziers
Place du Général De Gaulle
78820 Juziers
Tél. 01 34 75 28 00
mairie@juziers.org
www.juziers.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 12h.

Pour rencontrer vos élus, prendre
rendez-vous au 01 34 75 28 00

Philippe FERRAND

Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Evelyne ALEXANDRE-NOEL

Adjointe déléguée aux services
à la personne et à la solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué aux finances,
au développement économique
et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire, l'habitat,
l'environnement, aux transports, au
développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Sylviane MASSONNIERE

Adjointe déléguée au patrimoine,
à la culture et au sport, à la vie
associative, à la communication
et à l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

Alain GRAVOT

Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Juziers Infos - Février 2016

Infos Municipales	4
Aménagement du Territoire	6
Arrêt sur images	9
Solidarité	10
Enfance et Jeunesse	12
Culture	14
Portrait	17
Sport	19
Tribune libre	21
Agenda	22



Directeur de la publication : Philippe Ferrand - Rédactrice en chef : Sylviane Massonnière

Commission communication : S. Massonnière, J. Ziegler, M.-A. Piederrrière, J.-C. Loos, N. Cottonnec-Gressien, I. Tyczynski, C. Défublé.

Conception graphique et mise en page : FJD 01 34 97 50 90

Rédaction : service communication - Crédit photos : service communication

Impression : L'Artésienne 03 21 72 78 90

Tirage 1 800 ex. Imprimé sur papier certifié PEFC. Dépôt légal à parution.

2016, le changement c'est cette année, ou presque.



Ce bulletin municipal évolue. Doté d'une nouvelle ligne éditoriale, ce premier numéro adopte un nouveau titre et une nouvelle maquette afin de mieux recentrer l'information de votre ville. Ceci vient compléter les changements effectués en douceur depuis plusieurs publications déjà. Il se veut plus dynamique et plus concis pour permettre une lecture plus agréable. Nous passerons de quatre à cinq éditions. Nous attendons avec impatience vos retours.

Depuis le 1^{er} janvier nous sommes dans la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Son président, Philippe Tautou a été élu dès le 1^{er} tour de scrutin ce 21 janvier lors de la première réunion du conseil communautaire où étaient présents les 129 conseillers. Les vices présidents et conseillers délégués suivront. Ils seront présentés dans notre prochain bulletin. À n'en pas douter, chacun œuvrera et devra œuvrer pour que ce regroupement de 73 communes soit une réussite de territoire et non une victoire politique.

L'élaboration du budget se prépare dans chacune des commissions municipales. Notre équipe municipale est consciente que l'enveloppe budgétaire de 2016 est d'ores et déjà réduite. Ce qui aura un impact direct sur les projets tant en investissement qu'en fonctionnement. Et par résonance le montant des subventions que nous allouons chaque année aux associations ne sera plus le même. En 2015, nous avons fait le choix d'une augmentation modérée des taxes d'imposition tous les ans, confirmé lors de la réunion publique de juin concernant les finances de la commune. Le débat d'orientation budgétaire devrait entériner ce choix.

La résidence de la Source devrait bientôt accueillir de nouveaux habitants. La visite d'un appartement témoin a permis de constater la qualité de cette réalisation. Les futurs locataires seront à même d'en apprécier le confort dans le courant du second trimestre. À ce jour, la liste des demandeurs compte encore de nombreux juziérois. Gageons que leurs dossiers leur permettent une attribution de logement. Pour favoriser le bien vivre de nos aînés, la construction de la résidence du Hameau du Parc située square Baroche va débuter prochainement pour une durée estimée à 18 mois.

Faisons que tous ces changements adoucissent la continuité!

Le Maire, Philippe Ferrand



Retour sur les vœux du Maire

Les vœux du Maire se sont déroulés le 9 janvier devant un public venu nombreux. Placée sous le signe de la convivialité, cette cérémonie fut l'occasion pour le Maire Philippe Ferrand et l'équipe municipale de revenir sur les temps forts qui ont marqué l'année 2015 et de montrer la volonté de poursuivre l'investissement auprès des citoyens.

Côté bilan, Monsieur le Maire a détaillé les travaux réalisés. Les principaux concernent les travaux de voirie visant à renforcer la sécurité, le plan de circulation est entré en vigueur et ses aménagements de confortements réalisés. Quatre grands projets d'aménagement entrent en phase de réalisation : la résidence seniors « *le Hameau du Parc* », la première crèche à Juziers sortira de terre prochainement, la résidence du Parc qui a reçu l'aval de Seine et Vexin Communauté d'Agglomération et du Conseil départemental. Ce dernier participe au financement pour la partie des espaces communs à hauteur de 10 000 € par logement soit 350 000 €. « *L'amélioration du cadre de vie sera un leitmotiv dans notre programme d'aménagement* ». Pour améliorer l'accessibilité aux transports, un pôle gare est envisagé.

Une création importante aura marqué Juziers en 2015, celle du premier Conseil Municipal des Enfants « *ces jeunes conseillers prennent à cœur leur nouvelle fonction, c'est un bel apprentissage de la démocratie que nous leur permettons d'appréhender* ».

De nombreuses évolutions ont été apportées en direction de l'enfance dont la création du pédibus et l'installation de structures dans la cour de l'école maternelle. Le projet d'extension du restaurant scolaire est envisagé. Le Maire a souligné que la fréquentation des jeunes au dispositif

« Animations 11-17 » est en constante évolution « *cet axe de notre politique jeunesse sera développé en 2016* ».

En ce qui concerne les manifestations culturelles, la programmation éclectique, en partenariat avec les associations et institutions a attiré de nombreux spectateurs tout au long de l'année : cinéma en plein air, théâtre vivant et musical au Lavoir, concert de musique classique, dîner spectacle Bel canto. En avril, le Festival des Francos revient à la bibliothèque Rose Bily, en collaboration avec le théâtre du Mantois. Pour développer des événements culturels et autres manifestations, une étude de faisabilité sera menée pour la réalisation d'une structure polyvalente.

Autre fait important et plutôt innovant sur notre territoire, la signature d'une convention de partenariat entre le CCAS et l'association Actiom, le lancement de l'opération « *Ma commune, Ma santé* » permet à ceux qui le souhaitent d'obtenir une adhésion à une mutuelle compétitive. Un atelier de prévention des chutes se tiendra au premier semestre.

En se tournant vers 2016, le programme des actions est dense en activités et changements comme l'a annoncé le Maire. Ce dernier a conclu son discours sur l'enjeu de la Communauté urbaine dont les projets auront un impact sur les actions de la commune.

La TNT passe à la Haute Définition. Êtes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires. Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD. Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



- Vous voyez sur votre équipement le logo :
- Vous visualisez le logo **arte HD** à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57. Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril. Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit (à partir de 25 euros dans le commerce).

Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD.



Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

L'aide à l'équipement TNT HD :

il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;

L'assistance de proximité :

C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %.

Retrouvez plus d'infos sur le site www.recevoirlatnt.fr ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

La ville s'engage à recycler votre sapin de Noël

Après les fêtes de fin d'année, la collecte de sapins est assurée par les agents du service des espaces verts de la ville. L'occasion de vous séparer du roi des forêts en participant à la protection de l'environnement et à l'embellissement des espaces verts de la commune. Les sapins récupérés sont d'abord broyés sur place (pas de transport donc moins de pollution!), pour réduire le volume de matière récupérée. Cette matière est ensuite utilisée par les jardiniers comme paillage, au pied des arbres et des plantations. Le broyat de sapin étant particulièrement acide et donc nocif pour la plupart des plantes pour l'utilisation en compost, ses propriétés anti-germinatives sont en revanche parfaites pour limiter la prolifération des herbes folles de manière écologique. Il agit comme désherbant naturel.

À Juziers, cette opération existe depuis 2012 et permet chaque année de donner une seconde vie à près de 400 sapins.



Aménagement du Territoire

Plan de circulation, la boucle est bouclée...

Après plusieurs mois d'essais et de modifications, des mesures ont été prises pour modifier le plan de circulation du carrefour de la rue du 11 novembre et de la rue du commerce afin de rééquilibrer le trafic, sécuriser et partager la voirie et répondre aux attentes des Juziérois.

Les barrières provisoires matérialisant le sens interdit en haut de la rue du commerce ont fait place à un ilot directionnel, les marquages des stationnements seront confortés et rendus pérennes. Une signalisation verticale adaptée sera installée. Pour faciliter la maîtrise de la vitesse et assurer une meilleure sécurité pour tous les usagers, la zone 30 sera rendue plus facilement identifiable grâce à des marquages de rappels sur la chaussée, ainsi que la matérialisation des passages



piétons au carrefour de la rue de l'hôtel de ville et de la rue de la poste, pour compléter ces dispositions un stop sera implanté rue de l'hôtel de ville au croisement de la rue des Frichots. Le marquage au sol long de la RD190 ainsi que celui des stationnements rue de la poste seront retracés. Ces interventions devraient être finalisées dans le courant du premier trimestre.

L'ensemble de ces travaux de voirie conclut aujourd'hui l'adaptation du plan de circulation, il appartient maintenant à chacun de faire preuve d'un comportement responsable : le respect des limites de vitesse, des temps et des emplacements de stationnements autorisés, qui sont particulièrement indispensables pour assurer une circulation apaisée et pour conforter dans notre commune le « bien vivre ensemble ». À n'en pas douter chacun soucieux de sa sécurité pensera à celle des autres.

L'accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées ou à mobilité réduite

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoyait la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité avant le 1^{er} janvier 2011 et la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1^{er} janvier 2015. L'ensemble des acteurs a constaté que cette échéance ne serait pas respectée, de nouvelles dispositions réglementaires ont donc été adoptées.

L'ordonnance du 26 septembre 2014 introduit l'« Agenda d'Accessibilité Programmée » permettant de planifier des travaux de mise aux normes au-delà du 31 décembre 2014. Ce dispositif, obligatoire, suspend l'application d'une amende de 45 000 € prévue pour non-respect des obligations d'accessibilité (225 000 € pour les personnes morales). C'est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un Etablissement Recevant du Public (ERP), dans le respect de la réglementation, dans un délai limité, avec une programmation des travaux et des financements.

Les principaux changements concernent les nouvelles obligations techniques d'accessibilité des ERP et de leurs abords, à savoir, les cheminements extérieurs, le stationnement, les conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments, les sanitaires ouverts au public, etc.



Un premier engagement pour la commune

La commune de Juziers recense 15 établissements recevant du public. En vue d'intégrer les atténuations réglementaires et de rechercher des solutions d'effet équivalent pour chacune des non-conformités, un diagnostic a été établi en août 2015. Le montant estimé par l'organisme de diagnostic, uniquement pour les aménagements à réaliser, est d'environ 200 000 €.

La première année sera consacrée aux aménagements légers et faciles à mettre en œuvre. Les aménagements plus lourds demandent des budgets plus conséquents ainsi qu'une réflexion d'ensemble pour étudier les éventuels travaux connexes nécessaires à entreprendre en parallèle. Ces derniers ne sont évidemment pas compris dans les estimations initiales.

Le projet d'agenda d'accessibilité programmée pour la commune a été déposé, après une demande de prolongation du délai de préparation, à la mi-décembre 2015. Il concerne deux périodes de 3 ans : de 2016 à 2018 et de 2019 à 2021. Les autorités compétentes ont 4 mois pour demander des renseignements ou des pièces complémentaires ou accepter cet agenda en l'état.

Mise en œuvre du Conseil en Énergie Partagée

COP21... réchauffement climatique... protection de l'environnement... nul aujourd'hui ne peut ignorer ces préoccupations, et à l'échelle de notre commune pour rester pragmatique, nous souhaitons réduire les frais de fonctionnement.

Pour mieux répondre à ces enjeux, la commune s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et vient de signer la convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Énergie Partagée (CEP), avec l'association Énergies Solidaires et le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Vexin français.

Par cet engagement, la ville va bénéficier, pour une durée de trois ans, du programme d'actions CEP mis en place par l'association Énergies Solidaires en faveur de la maîtrise énergétique du patrimoine public. Les objectifs sont à la fois de réaliser des économies financières, de rénover efficacement le patrimoine bâti, de diminuer la dépendance aux énergies fossiles non durables, d'abaisser les émissions de gaz à effet de serre responsables des changements climatiques et de favoriser la production d'énergies renouvelables locales.

Un travail sur le patrimoine existant (bâtiments, flotte de véhicules, éclairage public, consommation d'eau) va être entrepris dès la première année : un inventaire du patrimoine communal sera réalisé et l'association effectuera un bilan des consommations et dépenses énergétiques ainsi que des émissions de gaz à effet de serre identifiées dans la commune sur les 3 dernières années. Suite à cet état des lieux, la commune développera son plan d'actions.

En étroite collaboration avec les équipes d'Énergies Solidaires, les projets relatifs à l'énergie ainsi qu'aux travaux de réhabilitation, seront envisagés dans la limite de deux bâtiments par an.

Par ailleurs, Juziers aura l'appui financier et technique du PNRVF, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Énergie Territorial. Cette participation financière s'élève à 70 % du coût total de la prestation, les 30 % restant étant pris en charge par la Communauté Urbaine.

Les élus et les équipes communales ainsi que les usagers des bâtiments publics seront également sensibilisés aux problématiques énergétiques et aux usages de leur patrimoine.

Les retours d'expérience démontrent que de nombreuses actions sont réalisables immédiatement, accessibles à tous et adaptées aux capacités d'investissement de chaque commune. Suite aux premiers résultats de ce diagnostic, des initiatives seront engagées par notre commune pour mettre en œuvre une politique énergétique maîtrisée.

L'association Énergies Solidaires agit, depuis sa création en 1998, contre le changement climatique et en faveur d'une plus grande solidarité internationale. Outre de nombreux projets menés dans la province du Sanguié au Burkina Faso, en 2002, elle a mis en place un espace Info-Énergie. Ce réseau de spécialistes, créé par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), se donne pour objectif de sensibiliser et conseiller gratuitement, les particuliers, les collectivités et les entreprises sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.



Afin de faciliter l'accès à l'information des particuliers sur les économies d'énergie et sur les énergies renouvelables, le programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique a donné lieu à la création du réseau national Info-énergie. Depuis 2002, Énergies Solidaires fait partie de ce réseau et propose sur le territoire Nord Yvelines, un regard éclairé pour les porteurs de projets qu'ils soient particuliers, professionnels ou publics (collectivités).

Plus d'infos : www.energies-solidaires.org

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisines,
Escaliers, Parquets, Portails,
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

J. GESLAN - MERICOURT

Antenne télévision

Alarme intrusion

Vidéo protection

Interphonie

Automatisme

Electricité

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

19 Route de Bonnières
78270 MERICOURT
antenne-service-27@orange.fr
Siret: 305 305 302 00039

MIKA RENOV

Michaël Moreau

**Tous travaux
intérieur
et extérieur**

mikarenov78@yahoo.fr

06 11 67 30 55

09 53 19 73 42



233 Avenue de Paris
JUZIERS
Tél: 01 34 75 06 50



Laverie automatique
Lavage auto

Ouverture du :

Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30

Dimanche de 9 h à 12h30

Un cabaret de folies !

Ce spectacle mêlant humour, chant et danse ainsi qu'un numéro de mentaliste, a transporté le public dans le siècle dernier. Final explosif avec du french cancan revisité par l'hilarante « Laurette de Paname ». Cette soirée, organisée par les membres de l'AFJ, a attiré près de 150 personnes.

29 janvier



16 janvier



Carton plein au premier loto de l'année !

La soirée loto proposée par la Maison Pour Tous a réuni de nombreux juziérois et des personnes des villes voisines. Tous les joueurs se sont concentrés pour gagner le premier lot mis en jeu, une télévision. D'autres lots ont été offerts par les commerçants de Juziers.

Denise Mery, une juziéroise mise à l'honneur

Particulièrement attachée à Juziers, Denise Mery, 90 ans, est musicienne et membre depuis de nombreuses années de l'Harmonie de Juziers. Lors de la cérémonie des vœux, le Maire a souhaité saluer son engagement pour la commune en lui remettant la médaille de la ville.

9 janvier



16 décembre



La distribution des colis de Noël aux aînés

Le Maire et les membres du Conseil municipal sont allés à la rencontre des aînés pour leur remettre le colis de Noël. Un moment d'échange très attendu et fortement apprécié de tous.

Téléthon 2015 : Tous mobilisés

Concert de l'école de musique et de chant des Ruisselets, initiation à la zumba et au cirque, vente de gâteaux, boissons... Ces animations mises en place par les bénévoles des associations AFJ, AFTJ, le Football Club et le Tennis Club, ont permis de recueillir 2 338 €, des dons en hausse par rapport à l'an dernier.

4 et 5 décembre



Résidence le Hameau du Parc Un lieu d'habitation dédié aux seniors

La réunion publique du 12 janvier dernier avait pour objectif d'informer les Juziérois sur les étapes du projet de la future résidence locative « le Hameau du Parc », à destination des seniors.

En présence des partenaires du projet : le département des Yvelines, la communauté d'agglomération Seine et Vexin et le bailleur Antin Résidences, le Maire Philippe Ferrand, a répondu aux questions des habitants venus nombreux. Par cette résidence, la municipalité a souhaité créer une alternative entre le rester chez soi, dans un domicile parfois trop lourd à gérer, et la maison de retraite inadaptée aux seniors autonomes. « *Nous nous sommes fixé un triple objectif qui est de lutter contre l'isolement des seniors, de leur offrir la possibilité de rester sur le territoire dans un domicile adapté à leurs besoins et de leur mettre à disposition des services à la carte* ».

Habiter dans cette résidence est donc lié à un projet de vie, destiné à des personnes encore autonomes mais déjà soucieuses de se simplifier la vie. Les travaux de construction vont commencer dans les prochaines semaines jusqu'à l'été 2017.

Ce projet est conduit dans le respect de l'environnement et l'architecture, il sera parfaitement intégré dans le tissu traditionnel de Juziers. Le Hameau du Parc se compose de 35 logements en location : 27 appartements (2 et 3

pièces) avec balcon ou jardinet dans un petit collectif et 8 maisons de plain-pied (3 pièces) disposant d'un jardin privatif.

"Nous nous sommes fixé un triple objectif qui est de lutter contre l'isolement des seniors"

Dans un environnement calme et naturel, à deux pas du centre-ville et des commerces de proximité, les résidents bénéficieront d'un

cadre de vie moderne et des équipements adaptés à un début de perte d'autonomie (renfort dans les salles de bains, balisage lumineux, volets électriques, ascenseur...). Pour créer du lien au sein de la résidence, une salle commune sera dédiée aux rencontres et aux loisirs et un local prestataire pourra accueillir un coiffeur ou un kinésithérapeute par exemple.





Le parcours du Cœur c'est quoi ?

C'est la plus grande opération de prévention-santé organisée en France dont l'objectif est de promouvoir l'activité physique comme moyen efficace de prévention des maladies cardiovasculaires et d'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risques.

En partenariat avec la Fédération française de cardiologie, la ville de Juziers proposera, samedi 2 avril prochain, des

activités physiques ainsi que des informations sur la façon de prendre soin de son cœur à tous les âges de la vie. En attendant de découvrir le programme de cette journée, nous vous donnons rendez-vous pour une marche dans la campagne et sentes juziéroises, départ à 9 heures dans le jardin de la Bibliothèque. Le parcours du Cœur est ouvert à toutes les générations, vous pourrez y participer en famille ou entre amis, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le programme complet sera disponible prochainement sur le site de la ville www.juziers.fr



Le Maire salue le parcours de Marie-Claude Mackowiak

Aide-ménagère très appréciée des personnes dont elle s'occupait tout comme de sa responsable Candy Blommaert,

Marie-Claude Mackowiak a pris sa retraite le 1^{er} octobre dernier.

Entrée en février 1992, elle était l'agent ayant le plus d'ancienneté au CCAS. Elle a su créer des liens avec chacune des personnes visitées. Le Maire, Philippe Ferrand, l'a remercié pour son dévouement auprès des administrés dont elle avait la charge et pour son sens aiguisé du service public.

Accompagner les personnes dans leur vie quotidienne, apporter une aide dans l'aménagement et l'entretien de leur cadre de vie pour le maintien d'une vie sociale, assurer la livraison de repas, telles sont les missions qu'a pu accomplir Marie-Claude Mackowiak avec bienveillance depuis toutes ces années. Toute l'équipe lui souhaite une bonne retraite.

Un élan de solidarité

L'Envol, association de parents de personnes handicapées mentales ou psychiques, a développé sur le bassin du Mantois, un ensemble d'établissements et services pouvant accueillir plus de 600 enfants, adolescents ou adultes. Ces structures apportent des réponses à leurs besoins à différents stades de leur vie. Outre son action en faveur des personnes prises en charge et accompagnées, l'Envol soutient les familles. L'entraide, la solidarité et la bienveillance sont au cœur de tous les projets portés par les bénévoles et les équipes de professionnels.

L'opération brioche participe, chaque année, à l'amélioration du quotidien des personnes handicapées mentales et finance des sorties festives, culturelles et sportives, et divers déplacements. En octobre dernier, en achetant des brioches à la sortie des écoles, sur le marché et au Super U, les Juziérois ont permis de reverser 1 214 € à l'association l'Envol du Mantois. Près de 25 000 € ont été récoltés sur l'ensemble du territoire. Cette action sera reconduite en 2016 par les bénévoles de Juziers. Pour prolonger ce soutien, vous pouvez aussi donner un peu de votre temps en rejoignant les équipes de bénévoles.

**Contact: L'Envol
01 34 94 02 02
www.apeilenvol.fr**



**Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur le dispositif mutuelle-santé :
Les prochaines permanences se tiendront les samedis 12 mars et 9 avril 2016 en Mairie.
Uniquement sur rendez-vous auprès du CCAS au 01 34 75 28 02**

La classe de neige : un nouvel horizon

Cette année, la classe de neige s'est déroulée du 22 janvier au 6 février pour deux classes de l'école élémentaire des Sergenteries, soit 53 élèves : 27 élèves de CP de Madame Cotonnec et 26 élèves de CM1 de Madame Ferrand. Le groupe a séjourné au Collet d'Allevard, petite station familiale située à 1 450 mètres d'altitude, au cœur des Alpes dans le massif de Belledonne.

Retour sur le séjour en Isère

Les cours de ski, à raison de deux heures par jour, ont été assurés par des professeurs de l'École du Ski Français. Des groupes ont été créés en fonction du niveau des enfants et à la fin du séjour chacun a passé un diplôme (ourson, flocon, étoile).

Concernant l'environnement montagnard, s'il permet la découverte d'une nouvelle activité physique il permet également l'apprentissage d'une géographie, d'une végétation différente...

La collaboration avec des intervenants extérieurs qualifiés a été l'occasion de faire découvrir aux enfants des domaines différents :

- La faune et de la flore locale, lors d'une promenade en raquettes avec un guide nature spécialisé.
- Première approche avec les chiens de traîneaux le temps d'une petite virée conduite par un attelage de chiens.
- Au cours de la rencontre avec un pisteur secouriste de haute montagne, qui en quelques sortes est le « pompier des neiges », les enfants ont pris connaissance des outils de localisation utilisés pour les blessés (balise perches, pelles) et ont assisté à une démonstration de recherche de nounours enfouis sous la neige.

- Atelier créatif avec construction d'igloo et visite du Musée Jadis Allevard, Musée d'histoire du ski et de l'activité thermique d'Allevard.

L'accompagnement des enfants et la gestion des moments de vie collective et quotidienne (douche, veillée, couché...) ont également été assurés par quatre animateurs vie quotidienne mis à disposition par le centre. De nombreuses activités ont rythmé les soirées (boom, animations thématiques organisées par les animateurs du centre). La classe de neige a offert des conditions d'apprentissage même dans un contexte différent. Les heures de classe ont eu lieu une fois par jour, soit le matin, soit l'après-midi. Ceci n'exclut pas les approches plus ludiques, moins conventionnelles.

Les acteurs du projet

Les classes de neige doivent rester des moments privilégiés de rencontres, d'apprentissage dans un environnement nouveau, un moment exceptionnel du temps scolaire. Pour y parvenir, la commune n'est pas le seul acteur à se mobiliser. Les enseignants sont en effet au cœur de ce projet pédagogique dont ils doivent conserver la maîtrise.

Depuis le mois de septembre, le projet est piloté par l'équipe pédagogique qui coordonne



emploi du temps et projet de classe. Dans le but d'assurer une continuité des apprentissages, un certain nombre de conditions doivent être remplies pour l'organisation : inscrire le projet dans la scolarité de l'enfant et veiller à l'intérêt pédagogique du voyage (activités de découverte, d'apprentissage, renforcement des acquis antérieurs ou d'évaluation). L'exploitation doit être immédiate et donner lieu à une restitution.

Ces séjours constituent une activité qui doit être encouragée dans les établissements scolaires car ils ont le mérite d'élargir l'horizon de tous les enfants.

Notre commune a un rôle privilégié pour valoriser ces séjours en direction des élèves des écoles de Juziers. Nous nous sommes attachés à identifier des solutions pragmatiques, tenant compte des réalités locales et de leur savoir-faire. L'enjeu est de maintenir ces classes transplantées dont on découvrira ou re-découvrira les bienfaits, et que les enfants connaissent au moins une fois dans leur scolarité une telle expérience.

Un nouvel horizon

Les coûts des séjours scolaires sont très variables, ils dépendent du projet, des activités proposées, du nombre d'intervenants, du matériel sportif ou éducatif utilisé, éventuellement, des transports pendant le séjour et du tarif de l'hébergement. Le coût total du séjour des classes de neige s'élève à 63 653 euros. La municipalité prend à sa charge 67 % soit 42 444 euros. La participation des parents représente 33 % (21 209 euros), soit 393 euros par enfant.

L'enveloppe budgétaire des collectivités et des familles n'est pas extensible. La baisse durable des dotations de l'État nous conduit à mener, dès le début de cette année, une réflexion sur l'aménagement de ce dispositif (durée, fréquence, subventionnement).

Plusieurs pistes seront étudiées, parmi celles-ci :

- raccourcir la durée du séjour, actuellement de 14 jours. Juziers est la commune, au Collet d'Alleverd, dont la présence sur site est la plus longue. La moyenne de la durée du séjour, pour les autres communes, se situe entre 8 et 11 jours,
- limiter la fréquence en effectuant un départ uniquement tous les 2 ans,
- réduire la participation communale.

Pour la pérennité de cette action, le corps enseignant et les représentants des parents d'élèves seront associés à cette réflexion. Des réunions de concertation seront organisées prochainement.

Vacances 11-17

En 2016, les jeunes de 11 à 17 ans pourront de nouveau bénéficier de nombreuses activités sportives, ludiques et culturelles mises en place par la ville, pendant les vacances scolaires (excepté en décembre et en août). Voici les animations proposées du 22 février au 4 mars 2016.

Pour y participer, les ados Juziérois peuvent s'inscrire dès maintenant auprès de Romain Ibba.

Contact :

Romain Ibba, coordinateur jeunesse
06 69 28 60 53 - 01 34 75 28 75
coordinateur@juziers.org



Avis à tous les enfants !

L'association des Festivités Juziéroises (AFJ) vous donne rendez-vous au stade de Juziers pour une grande chasse aux œufs grande nature. Petits et grands sont invités à venir explorer le terrain de football et ses alentours pour trouver des œufs de Pâques !

En échange des trouvailles, une surprise... en chocolat sera remise à chacun. Cette année, il y aura 3 groupes : les petits (jusqu'à la 1^{re} année de petite section de maternelle), les moyens (moyennes et grandes sections de maternelle + CP) et les grands (CE1 à CM2). Les chanceux qui ramasseront le plus d'œufs remporteront une autre surprise...

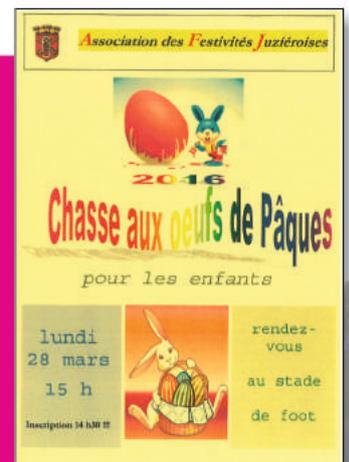
Les inscriptions seront ouvertes à partir de 14h30. Le top-départ sera lancé à 15 heures précises. Un goûter sera offert pour clôturer cette après-midi ludique.

Lundi 28 mars à 15h

Stade de Juziers - Entrée libre

Contact : AFJ - Sandrine Da Costa

06 15 76 68 44 - afjuziers@gmail.com



Un petit air de musique classique ?

En partenariat avec la commune de Juziers, les élèves du Conservatoire communal Gabriel Fauré des Mureaux donnent un concert de musique, dimanche 13 mars à l'église de Juziers.

Le répertoire est composé de musique classique, traditionnelle et contemporaine, certains morceaux seront accompagnés soit de flûte, de chant, de guitare et de percussion. L'ensemble est constitué de 11 harpistes, une flûtiste, une chanteuse, une guitariste et une percussionniste, sous la houlette de Véronique Weiss, professeur de harpe au conservatoire des Mureaux.



Mélobananes d'un dimanche ou de toujours, ce premier rendez-vous culturel de l'année est pour vous ! Entrée gratuite avec participation, au chapeau ou selon votre envie, par une donation au profit de la Fondation du Patrimoine, en soutien à l'action de sauvegarde de l'église de Juziers.

Dimanche 13 mars à 16h
Église de Juziers

5^e édition du Salon artisanal à Juziers



Le traditionnel salon artisanal s'installera le temps d'un week-end à la Maison Pour Tous. Les samedi 19 et dimanche 20 mars, une vingtaine d'exposants seront présents : artisanat d'art, créateur de bijoux, peinture sur porcelaine, sculpture sur bois, créateur de sacs à main,

métiers de bouche... Une belle diversité de produits pour vous offrir un large choix. Venez nombreux pour le plaisir des yeux et du goût !

Samedi 19 mars de 13h30 à 18h
Dimanche 20 mars de 10h à 17h30
Entrée libre - Restauration sur place

Plus d'infos : Maison Pour Tous
01 34 75 60 41

La cabine est désormais baptisée

« Biblio'Phone »

Ce nom a été retenu par les membres de la commission Patrimoine, Culture et Sport, Vie associative, Communication et Animation.

Parmi toutes les propositions déposées dans la boîte pendant le mois de décembre, de nombreuses idées ont aussi attiré notre attention « BookService », « Inter-Livre », « LivroPhone ».

Nous remercions toutes les personnes qui ont apporté leur contribution pour créer ce nouvel espace d'échanges ouvert à tous.

Concert solidaire

En faveur des Restos du Cœur des Yvelines, un concert de Gospel est organisé samedi 12 mars 2016 à 20h30 au Théâtre de Poissy.

Plus d'infos :
07 87 67 03 56



Festival Les Francos : deuxième acte à Juziers !

Dans le cadre du Festival Les Francos qui se tiendra du 24 mars au 9 avril, la Bibliothèque Rose Bily s'associe, pour la deuxième année consécutive, à la programmation 2016 et propose un spectacle de théâtre ainsi qu'un spectacle à destination du jeune public. Ce festival est une initiative de la Compagnie du Théâtre du Mantois permettant au public de découvrir des créations théâtrales sur l'ensemble du territoire du Mantois et de la Vallée de Seine. Le programme sera communiqué prochainement.



Cap sur les jeux de société à la bibliothèque !

Le jeu est une occupation de loisir et une source de plaisir aujourd'hui reconnue pour ses fonctions de construction sociale, de liberté créative et de culture. Avec l'achat d'une quarantaine de nouveaux jeux, la bibliothèque municipale entend favoriser la convivialité et les rencontres entre Juziérois de tous âges.

Mis à disposition dans un espace convivial spécialement aménagé au cœur de la bibliothèque, ces jeux s'adressent à tous, de 3 à 99 ans. Qu'ils stimulent la créativité, la fantaisie, la stratégie, le hasard ou l'habileté, qu'ils se jouent à plusieurs ou en solitaire, à l'intérieur ou dans le parc de la bibliothèque, qu'ils en appellent à la simulation ou à la réflexion, à la malice ou à la culture générale, du plus classique à la dernière nouveauté, il y en a forcément un qui vous plaira ! Venez les découvrir dès

L'heure du conte est devenue un rendez-vous incontournable de la bibliothèque. Samedi 13 février à 14h, venez écouter une sélection d'histoires sur le thème du Japon racontées par Daphné.

Pour les enfants de 5 à 8 ans sur réservation



maintenant en visite libre, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque ou lors de l'après-midi ludique organisée le 3 mars prochain et animée par Nathalie et Daphné.

**Après-midi spécial jeux
Jeudi 3 mars de 14h à 17h
Bibliothèque Rose Bily - Entrée libre**

La bibliothèque vous invite à son premier cercle de lecture de l'année, pour lire, partager les livres que l'on a aimés (ou détestés !), découvrir les livres que les autres ont choisis et passer un bon moment en échangeant ses impressions.

**Mardi 16 février
de 15h à 16h30 - Entrée libre
Public : Adultes et jeunes adultes**

**Contact : Bibliothèque Rose Bily
01 34 75 60 48
bibliothequemunicipale@juziers.org**



Un cercle de lecture spécial mangas

Pendant les vacances de février, les participants au Prix Mangawa et les jeunes Juziérois de 8 à 17 ans pourront échanger sur leurs mangas préférés, une occasion pour découvrir de nouveaux auteurs. Trois séances sont proposées : Shonen, Shojo et Seinen. (Ces termes japonais désignent la cible éditoriale des mangas « pour jeunes garçons », « pour jeunes filles », « pour adultes et jeunes adultes »). Chacun est libre de participer à une ou plusieurs séances de son choix.

**Lundi 22 février de 14h30 à 17h30
Bibliothèque Rose Bily - Entrée libre**

ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

**La
Crêp'itante**

CRÊPERIE

01 30 90 15 26

Ouverture du mardi au dimanche midi
inclus Crêperie sur place ou à emporter

Mijoté du midi à 13€
(Plat traditionnel)

Menu Breton à 12,50€
Menu Enfants à 8€



Composez vos propres galettes et
crêpes ou venez déguster nos spécialités

92 avenue de Paris - 78820 Juziers

Mail: lacrepitante@yahoo.fr  Crêperie La Crêp'itante



**Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage**

Tél : 06 74 53 04 51

anmelec@voila.fr

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

*Salon de beauté et UV
Coiffeur visagiste*

Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers
salonsandrine.m@hotmail.com

Lundi: 9h-12h - 14h-19h

mardi: 9h-12h - 14h-19h

mercredi: 14h-19h

jeudi: 9h-12h - 14h-19h

Vendredi: 10h-21h

Samedi: 9h-17h

Louis Lebœuf, champion du deux-roues

Le Juziérois Louis Lebœuf, 17 ans, pratique le trial moto depuis peu et pourtant, ses performances le propulsent très vite dans la course des champions. Licencié au Moto Club Raiders'78, Louis a décroché son premier titre de champion de Ligue d'Ile-de-France S2 en 2014, catégorie espoir. Puis en 2015, il monte en catégorie Open et participe de nouveau à ce championnat qui s'organise en huit étapes. Il atteint le nombre de points suffisant pour prendre la 3^e place du classement général de sa catégorie. Rencontre avec un sportif talentueux.

➤ **En quoi consiste le trial moto ?** C'est une discipline à part entière dans le monde de la moto. Il s'agit de piloter sa moto, montrer sa dextérité pour la faire avancer sans tomber, escalader des rochers, franchir des pierres, parvenir à réaliser différentes figures et surtout finir le parcours. À chaque parcours, son niveau de difficulté. Le but est de passer une série d'obstacles matérialisés par des flèches et de trouver l'équilibre entre le positionnement du corps et celui de la moto. En compétition, chaque maladresse compte ! Des pénalités sont infligées au pilote : 1 point pour chaque pied posé au sol et 5 points si la moto cale.

➤ **À partir de quel âge peut-on débiter le trial moto ?** Dès 6 ans, il y a une étape d'initiation sur une petite moto électrique et si tout se passe bien, ça roule !

➤ **Quel type de tenue a-t-on besoin pour cette activité ?** Nous portons un équipement spécial : genouillères, bottes et gants ainsi qu'une protection adaptée pour les dorsales, indispensable contre les lésions de la colonne vertébrale. Le port du casque est obligatoire.

➤ **Comment est née l'envie de pratiquer ce sport extrême ?** C'est un milieu que je connais bien, mon père fait de la moto depuis son plus jeune âge. À plusieurs reprises il a tenté de m'initier mais je n'étais pas prêt. Un jour, j'ai dépassé mes peurs, j'ai sauté le pas.

➤ **Te souviens-tu de tes débuts ?** J'ai d'abord appris à faire de la moto, virages serrés, contrôle de la vitesse... après quelques entraînements, j'étais heureux de pouvoir passer sur une pierre de 20 cm ! Au fil des courses, j'ai acquis de nouvelles techniques : sauter d'une pierre à l'autre par exemple. Pour y arriver, on imagine qu'à

la place de la terre ce sont des crocodiles !

➤ **Quel a été le déclic pour te lancer dans la compétition ?** Chaque nouvelle étape représente un challenge. Après un an et demi de pratique, j'ai décidé de relever le défi en me lançant dans la compétition. J'ai toujours cette volonté d'améliorer mes scores et de dépasser mes limites pour aller plus loin.

➤ **Combien de temps par semaine consacres-tu à l'entraînement ?** Pour me perfectionner, je m'entraîne environ 6 heures sur un terrain adapté à St Lucien (28).

➤ **Que t'apporte le trial ?** C'est un sport aux multiples sensations, j'aime la vitesse et le jeu aérien, avec certaines figures on peut dépasser la barre des 2 mètres ! Pour jouer avec les positions et le corps, il faut faire preuve d'habileté et de précision, tout en contrôlant sa moto.

➤ **Des projets à venir ?** J'aimerais organiser des stages de découverte sur des terrains de la région pour transmettre mes connaissances et apporter des techniques aux débutants qui souhaitent se lancer. J'ai déjà accompagné un jeune de 12 ans pour une initiation à la moto, cela m'a rappelé mes débuts !

En octobre dernier, Louis et son équipe du club ont été sélectionnés pour représenter l'Ile-de-France au Trial des régions de France. Sur les 8 équipes qui concourraient en catégorie seniors 2, ils ont décroché la 4^e place malgré des conditions météorologiques difficiles. Ce champion prépare actuellement un BAC Sciences et Technologies du Management et de la Gestion au lycée Condorcet à Limay. Il a découvert le monde du travail au cours de son premier job d'été, au service technique de la Mairie de Juziers. Nous lui souhaitons bonne continuation dans son parcours sportif et scolaire !



ETS J. DOUCET

4, avenue de la Gare 78 820 JUZIERS

A J U Z I E R S D E P U I S 1 9 6 3



ELECTRICITE GENERALE

- /// Installation rénovation dépannage
- /// Chauffage électrique
- /// Industrie
- /// Eclairage public et décors jardin

ENTREPRISE BATIMENT

- ⊙ Rénovation et isolation
- ⊙ Travaux minipelle a vec chauffeur
- ⊙ Pose portes de garage et rideaux métalliques électriques
- ⊙ Pose clôture

Tél. Fax : 01 34 75 61 48 - Port. : 06 09 91 24 87

Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél.: 01 30 42 70 34
78440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

La Boucherie du Village

BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES
CHARCUTERIE MAISON



viande Label Rouge



Livraison gratuite

28 rue de la Poste-Juziers - Tél. : 01 34 75 61 11
laboucherieduvillage.fr

JCD Agencements et finitions

Carrelage, parquet, peinture, cloison,
doublage, petite maçonnerie

06.69.55.09.91 | jcdarchis@sfr.fr

29 rue du Marais 78820 JUZIERS

EDWI-CREATIONS

Broderie tous textiles

Entreprises
Tenues de travail

Particuliers
Cadeaux personnalisés

Associations
Vêtements de sports

www.edwicreations.com

Tél: 06 70 67 20 29

Danse de Country et Line danse : deux juziéroises en compétition régionale

Le championnat régional d'Ile-de-France accueillera, le 21 février, les compétiteurs de danse Country & Line des régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et de la zone Est, au Gymnase Pierre de Coubertin à Paris. Deux jeunes danseuses représenteront Juziers dans la catégorie Juniors.



Les soeurs Menot, Coralie 14 ans et Morgane 17 ans, avaient déjà remporté en 2015 de très bons résultats dans la catégorie Starter. Cette année, elles concourront en Division 3 et se lancent donc un nouveau défi pour tenter de se qualifier pour la finale qui aura lieu à Châtellerault, le 4 juin prochain. Pour s'y préparer, toutes deux consacrent chaque semaine plusieurs heures d'entraînement, sous l'égide de Catherine Andrin, coach et présidente de l'association Kaléidanse.

D'autres danseuses de l'association seront également en compétition : en catégorie Division 2, Nathalie Sassaro, Véronique Kouzmin (adulte 3) et Martine Martini (senior), et en Division 3, Yohana Luce (adulte 1) et Isabelle Guimiot (adulte 2).

Cet événement, organisé par la Fédération Française de Danse, réunit des passionnés tous niveaux confondus et permet de faire découvrir au public la danse en compétition. Un aspect moins connu du grand public d'une danse qui connaît actuellement une progression constante. Venez nombreux encourager les Juziéroises !

Stages de danse de salon

L'association Kaléidanse organise des stages de danse en couple « spécial débutants » avec Catherine Andrin, diplômée de l'Académie des Maîtres de Danse de France, les samedis de 14h à 15h30 à la Maison Pour Tous de Juziers. Inscrivez-vous ! Tarif : 10 €/personne.

- Cha-Cha : 5 mars
- Rock'n roll : 9 avril
- Tango : 7 mai
- Samba : 11 juin

Réputés pour leur convivialité, ces stages seront suivis par des entraînements libres, toutes danses, tous niveaux, de 15h30 à 17h30. Boissons et petits gâteaux offerts. Uniquement sur inscription. Tarifs : 10 €/personne, 5 €/personne pour les personnes qui seront déjà inscrites au stage.

Contact: Catherine Andrin
06 81 17 60 63 - kaleidanse@sfr.fr

Prochain rendez-vous sportif à ne pas manquer !

Pendant le week-end de Pâques, le Football Club de Juziers organise son deuxième tournoi de football qui regroupera 32 équipes, soit 8 par catégorie U9-11-13 et 15. Ce grand rendez-vous sportif permet à 350 joueurs de se réunir et de partager une passion commune qui est celle du ballon.

Le tournoi se déroulera au stade de Juziers, les 26 et 27 mars prochains. Le samedi sera consacré aux catégories U9 et U13 avant de laisser place dimanche aux U11 et U15. Il mettra aux prises des équipes composées de cinq joueurs pour les U9 et 7 joueurs pour les autres catégories, qui s'affronteront pendant des matchs de 10 minutes. L'arbitrage est assuré par les bénévoles du club. Coup d'envoi à 9 heures.



Le Football Club souhaite placer ce tournoi sous le signe de la sportivité et du bien-être pour l'ensemble des joueurs et des dirigeants. Un challenge du fair-play sera mis en jeu, à cette occasion, pour chacune des catégories participantes. Cet événement est sponsorisé par de nombreux commerçants de la ville qui remettent gracieusement des lots ou financent l'achat des coupes. Le fournisseur d'équipement du club, « O'tour du sport », tiendra un stand. Les inscriptions à l'ensemble des clubs du district sont ouvertes.

26 et 27 mars de 9h à 17h
Stade de Juziers - Entrée gratuite
Restauration et buvette sur place

Contact: Jean-Marie Feuillo
06 81 51 14 96 - fcjuziers@free.fr
fcjuziers.footéo.com

Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis

STEPHANE VALLIER Voyant Médium

01 34 74 89 65

Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78820 JUZIERS



Paiement sécurisé
par carte bancaire

N'HAIRJ 2

Salon de coiffure

♀ FEMININ - MASCULIN ♂
JUNIOR

01 34 75 27 91

3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS

Lundi - Mercredi:
9 h - 19h
Mardi - Jeudi:
9h-12h - 14h-19 h
Vendredi:
9h-20h
Samedi:
9h-18h

Veronique Art

Veronique Poirot-Behue

Site internet : www.veroniquart.com
e-mail : behue.veronique@orange.fr



*Crée et décore, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains*

Tél : 01 34 75 69 15

3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS



Agenda

FÉVRIER

Samedi 13

- Repas solidarité
20h - Centre du Bourg
Association Paroissiale
- Heure du conte
14h - Bibliothèque Rose Bily

Dimanche 14

- Loto
14h - Salle MPT
École en fête

Mardi 16

- Cercle de lecture
15h - Bibliothèque Rose Bily

Mercredi 17

- Après-midi intergénération
Les Fripounets
14h - Centre du Bourg
AFTJ

Lundi 22

- Cercle de lecture spécial
Mangas
14h30 - Bibliothèque Rose Bily

MARS

Jeudi 3

- Après-midi jeux de société
14h - Bibliothèque Rose Bily

Samedi 13

- Concert de harpes
16h - Centre du Bourg
Municipalité

Samedi 19

- Commémoration en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie
Cérémonie à 11h
Monument aux Morts

Dimanche 20

- Thé dansant
14h30 - Salle du Bourg
Au profit de la Caisse des écoles

Samedi 19

- et dimanche 20
Salon artisanal
Salle MPT
Maison Pour Tous

Samedi 26

- et dimanche 27
Tournoi de foot
9h - 17h - Stade de foot
FC Juziers

Lundi 28

- Chasse aux œufs
15h - Stade de foot
AFJ

AVRIL

Samedi 2

- Parcours du Cœur
Départ 9h - Marche
Jardin de la bibliothèque
Municipalité
- Concert
21h - Église St Michel
Harmonie de Juziers

Dimanche 3

- Marche
Départ 7h15 (20 km)
et 8h30 (10 km)
Centre du Bourg
FNACA

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances
Aéroports - Gares - Plis et Colis

24 h/24
7j/7

Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale
Commune de stationnement : Juziers



Démolition Terrassement Matériaux Transport

ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE
Tél.: 01 30 93 61 31 - Fax.: 01 30 93 61 29

CARNOT AUTOMOBILES



CORADAS José

Mécanique - Carrosserie
Vente véhicules neufs
et occasions

01 34 74 01 80

8, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt
carnot.automobiles0978@orange.fr

Boulangerie - Pâtisserie Pedro & Catherine



Du mardi au samedi :
de 7h à 13h
et de 15 h30 à 20 h

Dimanche :
de 7h à 13h

Tél.: 01 34 75 60 45

3 rue du Commerce 78820 Juziers



ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Pompes à Chaleur - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : electriclim1@orange.fr



Photos: Thierry Lambert

Votre cadre de vie est aussi le nôtre.

Echangeur de Chambourcy (78) réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



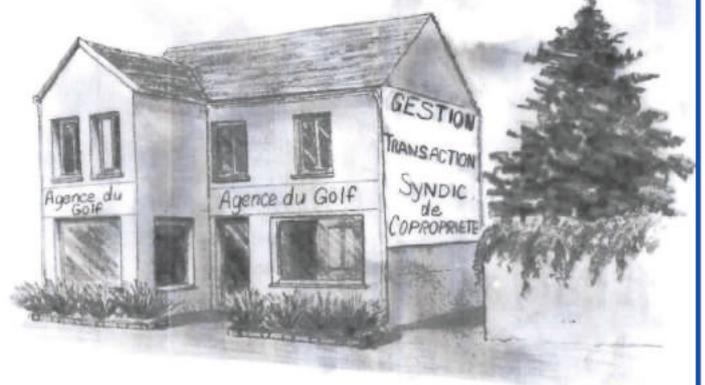
Ciments Calcia
Italcementi Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr



Agence du Golf

Expérience - Compétence
Pour les transactions
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail: transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS 01 34 75 60 18